



RÉTABLISSONS LA VÉRITÉ SUR LE PROJET DE RÉSIDENCE SENIOR DANS LE QUARTIER CROIX BLANCHE

Le tract de propagande municipale distribué ces jours-ci dans les boîtes aux lettres prend quelques libertés avec la vérité des faits.

FIN DU BAIL : RIEN NE PRESSE!

La fin du bail, c'est un écran de fumée. C'est la ville qui est propriétaire du terrain, et le département qui bénéficie du bail. Le bail peut être reconduit, alors pourquoi tant de précipitation ? Parce que le véritable enjeu, c'est la mise à la disposition des promoteurs du magnifique terrain des Cèdres, le plus vite possible. C'est pourquoi il faut faire déguerpir les résidents, au prix d'un possible traumatisme. Alors que la ville a laissé croire qu'il s'agirait de construire une résidence senior de plus. Et pourquoi ne s'inquiète-t-on pas de la vétusté de la résidence des Tamaris, plus ancienne encore? Tout simplement parce que ce terrain-là n'intéresse personne! Et qu'en pensent les riverains du canal? Seront-ils enchantés de voir construire dans leur rue un énorme immeuble comme on en voit partout dans Aulnay?

UN PROJET RÉALISÉ AVEC LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES : FAUX!

Dans le Conseil de guartier des Prévoyants, le projet a violemment été rejeté par l'assistance. Un ancien partisan du Maire s'est exclamé : « Pas de ça chez moi »! Les élus présents ont rejeté toute demande de concertation avec les riverains! L'avis des citoyens du quartier est totalement méprisé! Eux qui ont autrefois rejeté l'idée d'une barre se voient imposer 80 mètres de façade continue culminant à 16 mètres, dans une zone pavillonnaire où les hauteurs sont limitées à 11 mètres! L'architecte s'est vanté de s'inspirer de l'architecture des demeures aulnavsiennes. Qui voit la moindre ressemblance de ce mastodonte culminant à 16 mètres avec les pavillons environnants qui ne dépassent pas les 7 mètres ? Il ne faut surtout pas s'en remettre aux belles images du promoteur : ces images n'ont jamais de valeur contractuelle, et dans le contexte actuel d'augmentation de tous les matériaux, rien ne dit que l'aspect extérieur sera conforme à ce qui est présenté. Le quartier ne sera pas embelli, mais définitivement défiguré.

LE BIEN ÊTRE DES SENIORS SACRIFIÉ À LA RENTABILITÉ

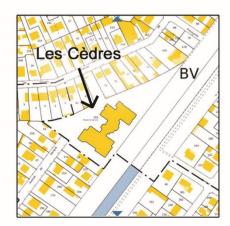
Le projet est d'abord une opération immobilière et repose sur le transfert au privé : il n'est absolument pas assuré que l'office HLM pourra assurer la part qui lui est dévolue, peut-être un tiers ! La motivation essentielle sera donc la rentabilité. La disparition de la piscine municipale au profit d'un centre aquatique privé est un exemple édifiant : les tarifs les plus élevés du territoire ! Déjà les surfaces annoncées des logements sont plus petites, et les charges seront demandées aux résidents. La loi du profit va se substituer à la logique du service public.

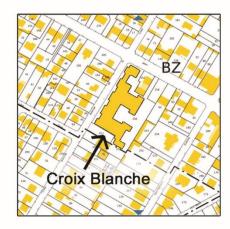
Certes, on ne peut douter que les bâtiments répondront mieux aux normes que la résidence des Cèdres, mais à quel prix !

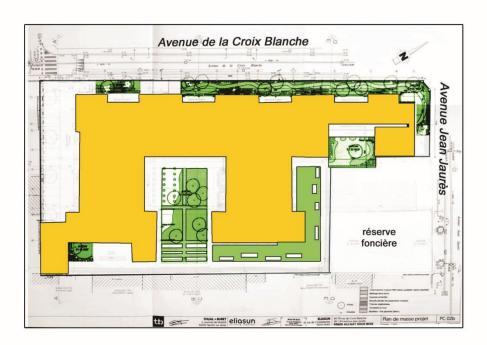
BIEN MOINS D'ESPACES VERTS, DANS UN QUARTIER MOINS TRANQUILLE

Un tiers de résidents en plus pour bien moins d'espace au total : ~6580m ² pour la parcelle des Cèdres, ~4280m² pour la Croix Blanche. Comme partout à Aulnay, c'est l'optimisation de l'espace au détriment du cadre de vie. Aux Cèdres, un espace ouvert sur le quartier et le canal ; une véritable forteresse refermée sur elle-même le long de l'avenue de la Croix Blanche.

Et bien moins d'espaces verts ! ~5000m² pour les Cèdres, ~1000m² pour la Croix Blanche! Les derniers magnifiques chênes centenaires classés autrefois au PLU comme arbres remarquables et déclassés pour les besoins de la cause, remplacés par de petits arbres et quelques m² de gazon.







On vante le rapprochement avec les commerces. Le principal commerce dont les résidents sont clients, c'est Intermarché, or on s'en éloigne! Et le boulevard de Strasbourg, ce n'est pas à côté! On atteint le comble de l'indécence quand on vante la proximité de la place Abrioux, anthologie de tout ce qu'il ne faut pas faire en matière d'environnement et de protection des piétons: un puits de chaleur en été, sans aucune ombre, une glacière en hiver, une patinoire dès qu'il pleut, et une invitation à slalomer entre les trottinettes et les jeux de ballon (qui devraient avoir lieu sur un terrain dédié, celui à côté du collège, comme c'était le voeu du donateur du terrain). Et aucun banc en vue! Mais aussi des rues à traverser: l'avenue Jean Jaurès devenue, par la grâce d'un plan de circulation, une autoroute aux heures de pointe, qui impose aux riverains de dormir fenêtre fermée. Avant, il faudra passer le carrefour Jean-Jaurès / avenue de la Croix Blanche, un autre axe très fréquenté. Et finies les promenades au bord du canal!

L'aspiration la plus profonde des résidents des Cèdres, c'est de rester là où ils sont!



LA MAIRIE ANNEXE À LA FERME GARCELON : UNE FABLE !

Le tranfert de la Mairie annexe dans la ferme Garcelon ! qui peut croire à cette fable, qui sent à plein nez l'improvisation ? Jamais il n'en avait été question, jusqu'à ce que nous dénoncions dans le projet la disparition de ce service bien utile aux habitants des quartiers sud. Si la chose avait été pensée en même temps que le projet de résidence, où sont les belles images analogues à celles de la résidence ? Où sont les plans ? Et surtout : où est le financement ? La propagande municipale vise à nous faire oublier la réalité d'une gestion désastreuse des finances communales, qui explique la course effrénée à la densification pour augmenter le volume des taxes foncières.

Les riverains avaient exprimés le souhait que la mairie annexe soit intégrée au projet. En constatant qu'il n'en a rien été, que tout est sacrifié à une opération spéculative, <u>on voit quelle valeur on peut donner aux vagues promesses</u> de réserver des locaux associatifs dans la prochaine grosse opération immobilière qui doit remplacer les locaux municipaux de l'espace Averino!

Nous nous sommes réjouis que la ferme Garcelon ait été acquise par la collectivité. C'est un précieux élément patrimonial, au même titre que sur le trottoir d'en face, la maison peinte par Utrillo, qui a été sacrifiée et massacrée par un entrepreneur privé, un bon test de la compétence des services qui ne pouvaient ignorer que la bâtisse ne résisterait pas au projet de l'acquéreur.

UN ESPACE INADAPTÉ À L'ACCUEIL DU PUBLIC

la ferme Garcelon, en l'état, n'est absolument pas adaptée à l'accueil du public, et nécessite de très gros travaux, encore plus chers dans le contexte actuel, si l'on veut conserver ses qualités patrimoniales. Pour en faire une Mairie annexe, la démolition, comme en face, ne serait-elle pas la solution la moins coûteuse? A moins que l'on installe un préfabriqué dans la cour : mais dans ce cas, où sont les améliorations qu'on nous vante pour les employés municipaux?



EXIGEONS UNE RÉVISION CONCERTÉE DU PROJET CROIX BLANCHE!

20 ANS D'ABANDON DU TERRAIN DE LA CROIX BLANCHE : À QUI LA FAUTE ?

Il semble que tout a été fait pour que l'Aulnaysien se dise : tout vaudra mieux que ce terrain vague ! Et oublie que cette situation est le résultat de l'impéritie des équipes municipales des années 2000, qui ont tergiversé et laissé le prix du terrain s'envoler, puis transmis la patate chaude à leurs adversaires politiques. Ceux-ci ont proposé un projet qui a été violemment rejeté par les habitants. La municipalité d'alors a engagé un processus de concertation, en créant un comité de suivi avec les riverains et les associations. Il en est ressorti un projet d'habitat intermédiaire de densité raisonnable respectant la volumétrie des constructions du quartier.



Aussitôt élue, l'équipe Beschizza a mis fin au comité de suivi et laissé le terrain en friche durant toute une mandature!

L'OBSOLESCENCE DE LA RÉSIDENCE DES CÈDRES : POURQUOI SEULEMENT MAINTENANT ?

La résidence n'est plus aux normes, et sa rénovation n'est pas possible, soit ! Mais si «le soin des aînés» est une priorité, pourquoi avoir attendu toute une mandature ?

La création d'une nouvelle résidence s'impose en effet, mais pas en remplacement, en plus ! En laissant aux résidents des Cèdres le choix d'y rester tant que cela sera possible, ou de déménager pour la nouvelle résidence. Et pour finir, d'ici quelques années, démolition et reconstruction d'une nouvelle résidence conforme aux normes.

QUE DEMANDONS-NOUS?

Nous ne sommes pas contre la création d'une nouvelle résidence senior, mais nous souhaitons, par le rétablissement d'un Comité de suivi associant les riverains :

- qu'elle soit de dimensions raisonnables et respecte la volumétrie du quartier
- avec des espaces verts d'une réelle qualité environnementale
- préservant autant que possible les grands arbres du terrain
- le maintien d'une mairie annexe
- la création d'une salle de réunion associative permettant la rencontre avec les résidents

Nous demandons tout simplement que la municipalité tienne la promesse faite en 2014 :

« CONSULTER LES RIVERAINS AVANT TOUT PROJET DE MODIFICATION DE LEUR QUARTIER »!

Ne pasjeter sur la voie publique